

# COMMUNE DE CONFORT

## Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Loi 95.101 du 2 février 1995  
Décret n°95.635 du 6 mai 1995

(Facturation d'eau du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 septembre 2016)

### 1 – Données administratives

Commune de CONFORT

Siège : Mairie 68 rue de la Valserine 01200 CONFORT

Population desservie par le réseau :

Permanente : 549 (+ 80 résidents de l'EHPAD)

Saisonniers : 26

Nombre d'abonnés : 242

### 2 – Données techniques

#### 2-1 Point de prélèvement de la source des Revines

La source est située sur le territoire de la commune de CHEZERY à la côte 760, d'un débit minimal de l'ordre de 50 l/s. Ce captage a été réalisé en 1953. La procédure de protection des périmètres, conformément à la loi sur l'eau du mois de février 1992 a été réalisée. Un réservoir de 300 m<sup>3</sup> a été construit en tête du réseau de transport.

Une canalisation d'adduction en fonte Ø 200 de 8 km de longueur réalisée en 1989 par le Syndicat des eaux de la basse vallée de la Valserine, regroupant les communes de CHEZERY-FORENS (Communauté de communes du Pays de Gex), CONFORT et LANCRANS, autorisé par arrêté préfectoral du 2 février 1988, assure le transport de l'eau jusqu'aux différents réservoirs (Confort Bourg, Les Essarons, SIVU zone artisanale et La Trepaz) ou dérivations. Les travaux d'entretien et de modernisation sont réalisés dans le cadre du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse Vallée de la Valserine.

Tous les ouvrages de cette canalisation (purgés, vidanges, hydrostabilisateur etc. ...) sont visités régulièrement par le syndicat intercommunal et les services compétents (ARS et SOGEDO). Les deux contrôles des appareils de régulation ont été effectués les 20 avril 2016 et 05 janvier 2017. (rapports joints). Le nettoyage annuel du réservoir a été effectué le 21/12/2016 (rapport joint).

Le hameau de La Mulaz est desservi par une canalisation en fonte de Ø 100 de dérivation à la canalisation d'adduction de Ø 200. Un système complet de réduction de pression a été installé par le SIVU des Eaux de la Basse Vallée de la Valserine en été 2010.

Aucun abonné ne manque d'eau.

Le réservoir du bourg situé au lieu dit « champ Varrin » d'une contenance de 340 m<sup>3</sup> alimente les canalisations de distribution en fonte de 125, 100 et 60 mm qui desservent la partie basse du village.

L'EHPAD Sœur Rosalie, situé au centre du village, est le plus important consommateur d'eau de la commune.

Aucun abonné ne manque d'eau.

**Le réservoir "des Essarons"**, situé au lieu dit « bois des Jets » et d'une contenance de 60 m<sup>3</sup> alimente :

- par une canalisation en fonte Ø 60 les maisons isolées du hameau des Essarons.

- par des canalisations en fonte Ø 125 et Ø 100, l'immeuble collectif « Le Manoir », le lotissement « les noyers », le lotissement communal rue du Closet, ainsi que les abonnés situés à l'Est de ce lotissement.

Le plus gros consommateur, est l'immeuble collectif « Le Manoir » appartenant à la SEMCODA.

Aucun abonné ne manque d'eau.

## 2-2 Point de prélèvement à MENTHIERES

La ressource en eau des habitations du plateau de Menthieres (communes de Chézery et Confort) provient de deux pompages proches, l'un situé sur la commune de Chézery, le second sur la commune de Confort.

Ces pompages dans la nappe phréatique au lieu dit « Le Pied du Nant » ont été réalisés en 1982. L'eau est ensuite refoulée dans un réservoir situé sur la commune de Chézery. Une canalisation de distribution Ø 125 alimente le hameau « du Bouant ». La commune achète actuellement l'eau à la CCPG.

La maîtrise d'ouvrage de toutes les installations et canalisations est assurée par la Communauté de Communes du Pays de Gex.

Aucun abonné ne manque d'eau.

**Volumes d'eau facturés en 2016 : 29 264 m<sup>3</sup>**

## 2-3 Qualité de l'eau

- Prélèvement des Revines sur le territoire de la commune de CHEZERY.

Il s'agit d'une eau de très bonne qualité bactériologique, physique et chimique. Deux contrôles ont été effectués dans le réservoir des Revines les 8/03 et 13/09/2016, ainsi que dans la source des Revines le 10/05/2016.

### a) Analyses trimestrielles

Les prélèvements effectués chez les abonnés sont analysés par le laboratoire CARSO – Santé Environnement Hygiène de Lyon sous la maîtrise d'œuvre de l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes. Ils concluent à une eau respectant les limites et les références de qualité bactériologiques et physico-chimiques fixées par les arrêtés du 11 janvier 2007.

Les résultats des analyses sont affichés en mairie.

### b) Analyses annuelles complètes

Les prélèvements effectués à la source même sont analysés par le laboratoire CARSO – Santé Environnement Hygiène de Lyon sous la maîtrise d'œuvre de l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes. Les analyses ont conclu à une eau respectant les limites et les références de qualité bactériologiques et physico-chimiques fixées par les arrêtés du 11 janvier 2007.

Toutes les analyses sont affichées en mairie.

## - Prélèvement à Menthières

Les prélèvements trimestriels effectués chez les abonnés sont assurés par les services de la Communauté de communes du Pays de Gex.

## 3 – Données financières

### 3-1 Tarifications

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

La délibération du 05 décembre 2012 fixait le prix à 1.40 € le m<sup>3</sup> d'eau consommé à partir du 1<sup>er</sup> avril 2013.

La délibération du 10 juillet 2014 fixe le prix à 1.60 € le m<sup>3</sup> d'eau consommé à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015.

Tarif de la location de compteur fixé par délibération du 11 février 2009 : 12 euros par an

### Redevance binôme

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Prime fixe	12.00 €	12,00 €	12,00€
Prix du m3	1.40 €	1.40 € puis 1,60 €	1,60 €

### Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

Redevance pollution de l'eau d'origine domestique	0.28 €	0.29 €	0,29 €
Redevance modernisation soit pour un usager qui consomme 120 m3 d'eau par an			0,155€
	<b>213,60 €</b>	<b>214,80 €</b> puis <b>238,80 €</b>	<b>257,40 €</b>

### 3-2 Budget du service

#### **\* Recettes**

Locations de compteurs aux abonnés	2 836,56 €
Vente d'eau aux abonnés	46 822,40 €
Subvention d'exploitation	10 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>59 658,96 €</b>

#### **\* Dépenses**

Entretien et réparation (art.615/6063 du CA 2016)	4004,68 €
Frais d'analyse art.618)	349,97 €
Amortissements	31 964,50 €
Participation au SI des Eaux de la Basse Vallée de la Valserine (art. 658 du CA 2015)	13 714,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 033,15 €</b>

## 4 : Travaux effectués

### 4-1) Travaux réalisés au cours de l'année 2016 pour améliorer la qualité de l'eau distribuée et pour limiter d'éventuelles défaillances de distribution;

Pose de 5 nouveaux compteurs et regards  
Réparation d'une fuite importante rue du Closet

### 4-2) Travaux envisagés dans les années ultérieures pour améliorer la qualité de l'eau distribuée et pour limiter d'éventuelles défaillances de distribution.

- a) Campagne de remplacements et mise en place de comptages en limite de propriété
- b) Poursuite de la campagne de suppression des branchements "en plomb".
- c) Remplacement de la canalisation en fonte  $\varnothing$  100 de la rue du Closet
- d) Remplacement des canalisations en fonte  $\varnothing$  60 par des canalisations  $\varnothing$  125 en fonte
  - entre La Mulaz et le village
  - au hameau des Essarons
  - rue du Manoir (100 m)

Fait à CONFORT, le 7 juin 2017

Le Maire,  
Michel JERDELET



## COMPTE RENDU DE NETTOYAGE DE RESERVOIR

Réservoir de : Des Berrines ..... Date de L'intervention : 21/12/2018  
 Commune de : Cheyron - Silv Boite Vallée de  
la Valserienne  
 Adresse :

### 1 - ABORDS :

Accès :  
 Route goudronnée       Chemin carrossable       Pas de chemin   
 Tous temps       Temps sec       Périodique

Si périodique , préciser les causes :

### 2 - ETAT EXTERIEUR

	Très bon	Satisfaisant	Passable	Mauvais
CLOTURE		X		
PORTAIL			X	
PEINTURE - GENIE CIVIL	X			
PAVES VERRE - VITRERIE	X			
SERRURIE - MENUISERIE	X			
CHEMINEE -AERATION	X			
VENTILLATION CAPOTS				
SERRURE	X			

Observations particulières :

- Accu à l'intérieur cuve de fibre
- Absence d'anneau d'accroche pour trap haute

- Pas de crénelés sur les échelles d'accu

### 3- OUVRAGES :

Réservoir       Bâche de reprise   
 - Type :      Tour       Semi-enterre       Enterre   
 - Nombre de cuves : 1 .....      Accolées       Concentrique   
 - Liaison entre cuves :      Oui       Non

- Hauteur d'eau utile : 3,76 ..... (radier / Trop plein )
- Hauteur d'eau maximum : ..... (Radier / Niveau haut ou coupure )
- Réserve incendie : Oui  Non
- Alimentation : Refoulement  Refoulement distribution  Gravitaire   
 Par robinet flotteur  Fond de cuve  Autre
- Vidange / trop plein :  
 Débit d'évacuation :  
 Bon  Médiocre  Mauvais  N'existe pas
- Vidange :  
 En puisard intérieur Oui  Non   
 En puisard siphonné Oui  Non   
 Direct Oui  Non
- Temps de vidange : .....  
 - Alimentation électrique : Oui  Non   
 Si oui : 220 V  380 V

- Précautions particulières à observer pour mise en vidange :  
*Ne pas trop ouvrir pour ne pas enfoncer la chambre de vannes*

**4 - ETAT INTERIEUR :**

	Très bon	Satisfaisant	Passable	Mauvais
CHAMBRE DE MANOEUVRE	X			
EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES	X			
CUVE - PAROIS			X	
- RADIER		X		
- COUPOLLE	X			
- ECHELLE			X	
- CREPINE	X			

- Présence de fissures : Oui  Non   
 Sur Radier  Paroi(s)  Coupole   
 Si oui , appréciation de la gravité :  
*Fissures superficielles*
- Revêtement d'étanchéité :  
 Type : Béton  Bitume  Résine  Peinture   
 Etat : très bon  satisfaisant  passable  mauvais

**5 - PRODUITS EMPLOYES**

- Produit de nettoyage : Carola Plus - Bio 1
- Produit de désinfection : .....

**SI DES EAUX DE LA BASSE VALLEE DE LA VALSERINE**  
**COMPTE RENDU DE VISITE DES APPAREILS DE REGULATION**  
**1er semestre 2016**

LIEU	DESIGNATION	CONTROLE DE PRESSION en Bars				OBSERVATIONS	
		références	mros/l/r/s				
LA SERPENTOUZE	Hydrostabilisateur amont/aval N° NJ31044 type K150	aval	6.6	6			
	DN 80mm Débit 17l/s	amont	16	16			
LE GRAND ESSERT	Hydrostabilisateur amont/aval N°890914	aval	6.2	-		Prise Manomètre amont bouchée	
	DN 80mm	amont	17	14			
LA MULAZ Hameau + poteau incendie	Hydrostabilisateur BAYARD amont/aval N°22.03.2010	aval	6	4.5		R.A.S.	
	DN 80mm Code 185152	amont	20	19			
CONFORT Bas service	Soupape de décharge N°042000CF du 03/05/2010	Tarage à 6 bars					Essais réalisés au poteau d'incendie afin de faire fonctionner le DN 80.
	DN 40/60mm N°série 030708 - Spécification 657875	aval	5.5	4.5		R.A.S.	
CONFORT Bas service	Réducteur SOCLAS - Type 10 Bis	amont	20	18			
	DN 40	aval	4.1	0.5		Prises manomètres aval à remplacer	
CONFORT Bas service	Hydrostabilisateur amont/aval N° NJ 31041 type K150	aval	15.5	16			
	DN 80mm Débit 13 l/s	amont				R.A.S.	
LES ESSARONS	Hydrostabilisateur amont/aval + Hydrosoyav + limiteur de débit N° PB 18003	aval	3	1			
	DN 80mm Débit 17 l/s	amont	7.9	7		en fonctionnement	
LA GRANDE COTE	Hydrostabilisateur aval avec regulateur de débit N°300962CFKH004	aval	3				
	DN 80mm N°série 080709 - Spécification 756465	amont	15.5				
LANCRANS Chemin de la Molière	Hydrostabilisateur aval avec regulateur de débit N°300140CFKH005	aval	3.5			Clé du nouveau réservoir pour pouvoir faire contrôler	
	DN 50mm N°série 220708 - Spécification 756460	amont	4				
ZAC DE CONFORT	Soupape de décharge N°042000CF du 03/07/08	Tarage à 4 bars					Après nouveau réservoir pas testé, fuite Joint BE après boîte à boues
	DN 50mm N°série 030708 - Spécification 756456	aval	7.5			R.A.S.	
ZAC DE CONFORT	Monostabilisateur aval N°321012	amont	26				
	DN 100mm Débit	aval	3.5	4			
ZAC DE CONFORT	Monostabilisateur N° 92099387	amont	14	10			
	DN 65mm Débit 14 l/s	aval	0.5	0.5		Prises manomètres à remplacer	
ZAC DE CONFORT	Hydrosoyav N° NJ 09021 Type K3 20	aval	0.5	0.5			
	DN 65mm Débit 14 l/s	amont	4.5	4			

500000

**SI DES EAUX DE LA BASSE VALLEE DE LA VALSERINE**  
**COMPTE RENDU DE VISITE DES APPAREILS DE REGULATION**  
 2ème semestre 2016

LIEU	DESIGNATION	CONTROLE DE PRESSION en Bars		OBSERVATIONS
		références	mesures	
LA SERPENTOUZE	Hydrostabilisateur amont/aval N° NJ31044 type K150	aval	6.6	R.A.S
	DN 80mm Débit 17 l/s	amont	16	
LE GRAND ESSERT	Hydrostabilisateur amont/aval N°890914	aval	6.2	2 Prises Manomètres remplacés
	DN 80mm	amont	17	
LA MULAZ Hameau + poteau incendie	Hydrostabilisateur BAYARD amont/aval N°22.03.2010	aval	6	R.A.S
	DN 80mm Code 185152	amont	20	
CONFORT Bas service	Soupape de décharge N°042000CF du 03/05/2010	Tarage à 6 bars		Essais réalisés au poteau d'incendie afin de faire fonctionner le DN 80.
	DN 40/60mm N° série 030708 - Spécification 857875	aval	5.5	
	Réducteur SOCLAS - Type 10 Bis	amont	20	
	DN 40	aval	4.1	
CONFORT Bas service	Hydrostabilisateur amont/aval N° NJ 31041 type K150	aval	4.1	R.A.S
	DN 80mm Débit 13 l/s	amont	15.5	
LES ESSARONS	Hydrostabilisateur amont/aval + Hydrostavy + limiteur de débit N° PB 18003	aval	3	R.A.S.
	DN 80mm Débit 17 l/s	amont	7.9	
	Hydrostabilisateur aval avec regulateur de debit N°300962CFKH004	aval	3	
	DN 80mm N° série 080709 - Spécification 756465	amont	15.5	
LA GRANDE COTE	Hydrostabilisateur aval avec regulateur de débit N°300140CFKH005	aval	3.5	Clé du nouveau réservoir pour pouvoir faire contrôler.
	DN 50mm N° série 220708 - Spécification 756460	amont	4	
	Soupape de décharge N°042000CF du 03/07/08	Tarage à 4 bars		
LANCRANS Chemin de la Molière	Monostabilisateur aval N°321012	aval	7.5	Appartient à la commune de Lancrans depuis 2015 (Fuite Joint BE après Boite à Boues)
	DN 100mm Débit	amont	26	
ZAC DE CONFORT	Monostabilisateur N° 92099387	aval	3.5	R.A.S.
	DN 65mm Débit 14 l/s	amont	14	
	Hydrostavy N° NJ 09021 Type K3 20	aval	0.5	
	DN 65mm Débit 14 l/s	amont	4.5	

Contrôles effectués le 5 janvier 2017 par Victor Vasset



L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



# SAUVONS L'EAU!

## LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

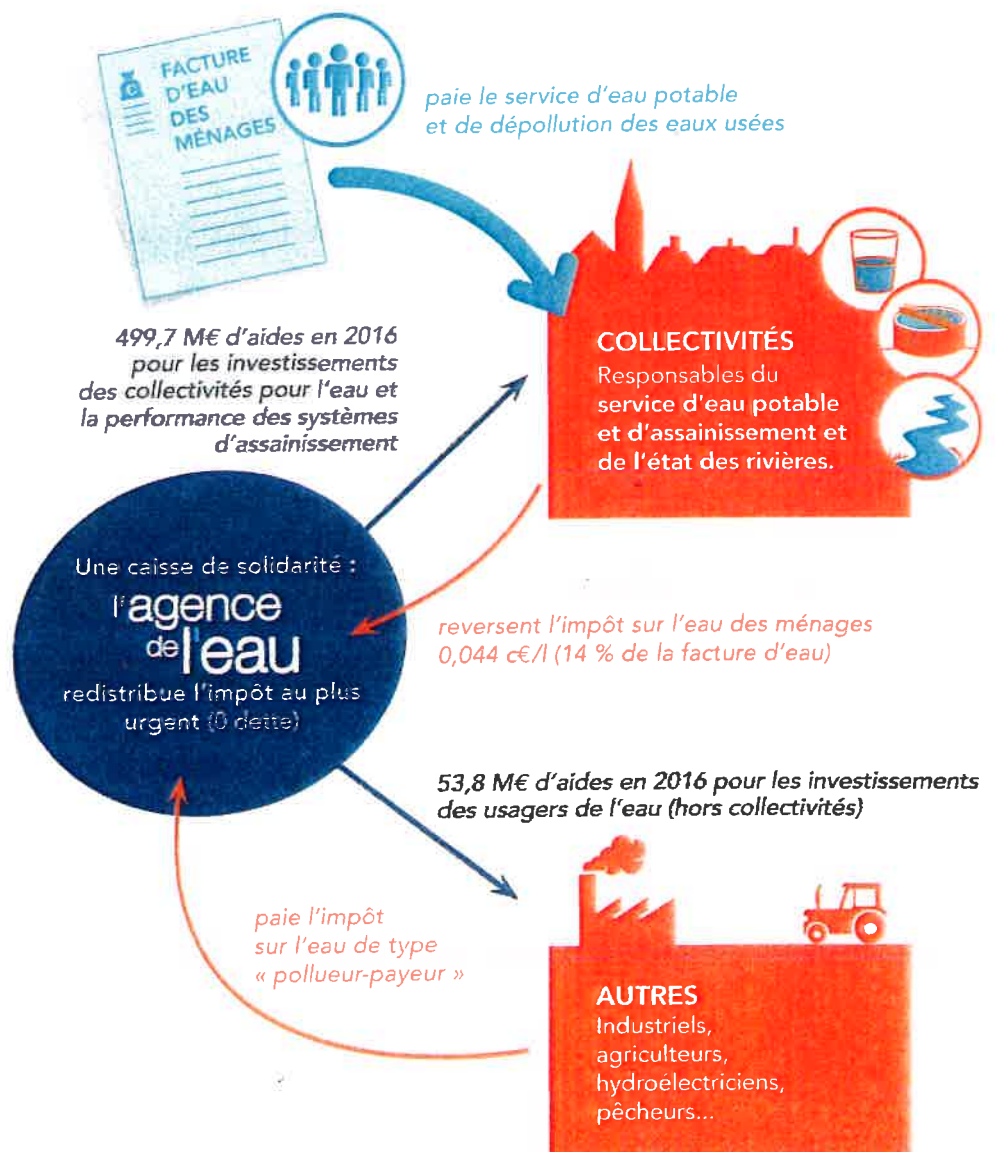
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais aux normes : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le **prix moyen de l'eau** dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse est de **3,63 € TTC/m<sup>3</sup>** et de **4,02 € TTC/m<sup>3</sup>** en France\*. **14 %** de la facture d'eau sont constitués de redevances payées à l'agence de l'eau.

**Cet impôt est réinvesti par l'agence** pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, **consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.**

\*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2014.



# ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET CORSE EN 2016

## > Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau

(72,3 millions €)

346 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) ont permis d'économiser 38,9 millions m<sup>3</sup> en 2016 soit la consommation d'une ville de 500 000 habitants.

## > Pour dépolluer les eaux

(150,3 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

51 stations d'épuration aidées en 2016. L'objectif de mise en conformité des stations d'épuration des grandes villes est atteint. L'agence continue maintenant avec les villes de plus petite taille et les communes rurales.

## > Pour réduire les pollutions par les pesticides et les toxiques

(63 millions €)

48 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

8 opérations majeures de lutte contre les substances dangereuses lancées sur de grands sites industriels.

## > Pour protéger les captages d'eau potable des pesticides et des nitrates

(9,5 millions €)

31 nouveaux captages prioritaires du SDAGE ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent entre 400 et 700 millions € aux Français.

## > Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité

(90,8 millions €)

106 km de rivières restaurées et 167 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges) ne permettent plus aux poissons de circuler, aux sédiments de s'écouler. Ils peuvent même aggraver les crues. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement naturel.

1740 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide, dont 693 ha de surfaces acquises. L'objectif de l'agence est de restaurer 10 000 ha de zones humides. Telle une éponge, les zones humides participent à la régulation des eaux en absorbant l'eau en excès et en la relargant quand il fait sec.

## > Pour la solidarité internationale

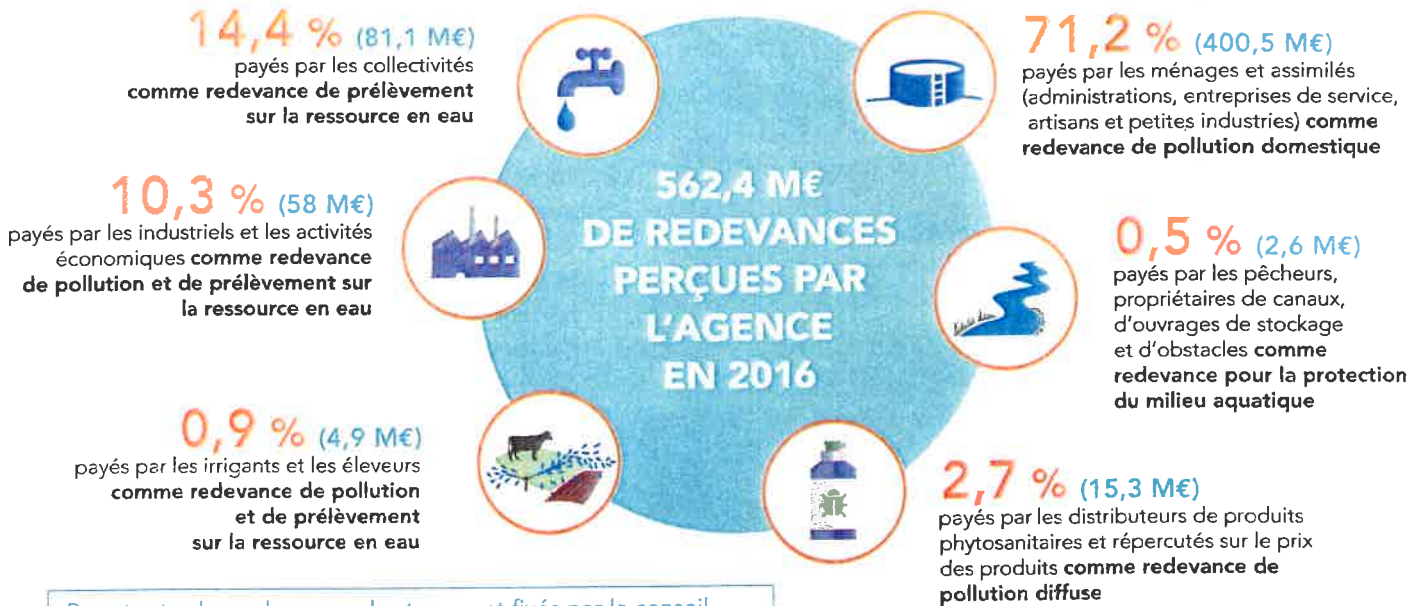
(4,5 millions €)

66 opérations engagées pour donner accès à l'eau ou à l'assainissement à des populations démunies dans les pays en voie de développement.

# L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2017

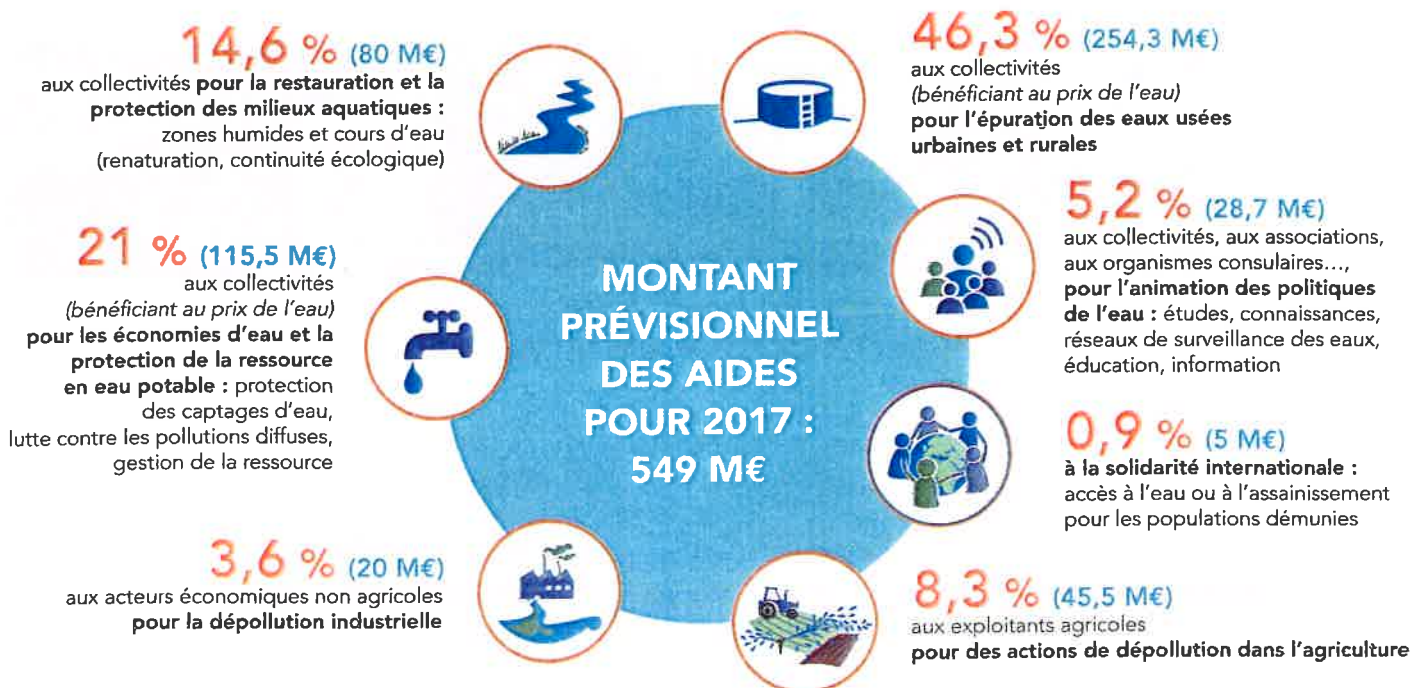
Pour les ménages, les redevances représentent 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m<sup>3</sup>/an, dépense en moyenne 34 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,80 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

## UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

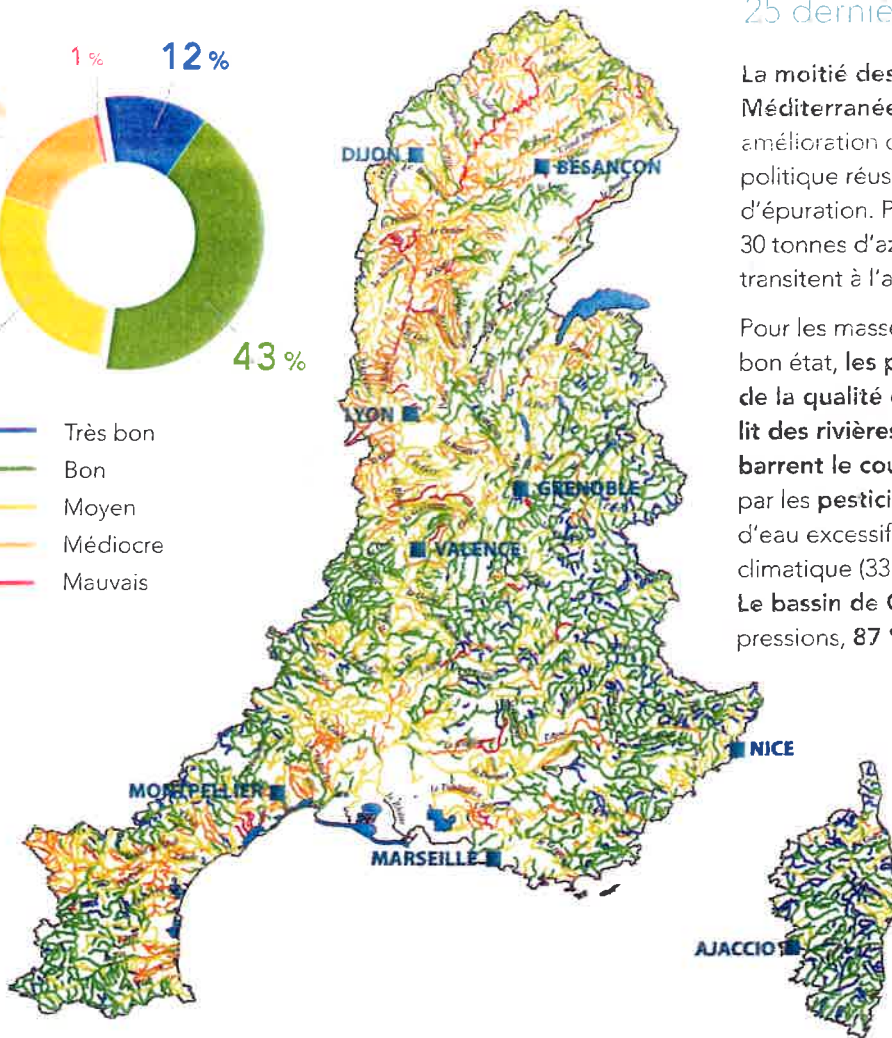
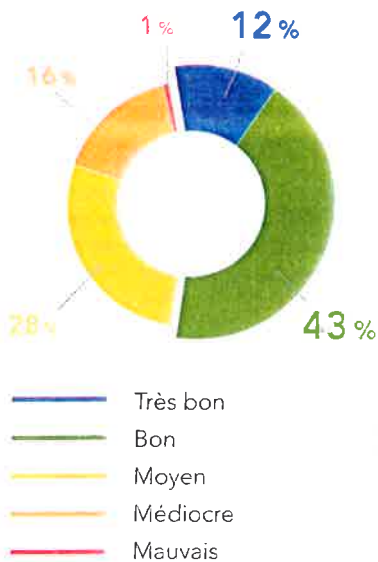
Cette redistribution bénéficie pour plus de 80 % aux collectivités. Elle organise une solidarité entre les bassins Rhône-Méditerranée et Corse ainsi qu'entre les communes urbaines et rurales.



**Aides aux communes rurales** : l'agence de l'eau soutient spécifiquement les actions des communes rurales pour rénover et entretenir leurs infrastructures d'eau et d'assainissement (100 millions €/an).

# QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau  
Situation en 2015



Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée sont en bon état. Cette nette amélioration depuis 25 ans est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon.

Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent le cours de l'eau (75 % des cas), la pollution par les pesticides (49 %) ou des prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique (33 %).

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 87 % de ses rivières sont en bon état.

## La qualité des rivières et de la Méditerranée sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière



Appli qualité Méditerranée



Découvrez l'état de santé des rivières en France et de la Méditerranée avec les deux applications mobiles de l'agence de l'eau.

### Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15 millions d'habitants
- > 25 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

### Bassin de Corse

- > 320 000 habitants permanents
- > 2,7 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes